

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2017 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du CSARS. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des *Comptes publics du Canada* et figurant dans le *Rapport ministériel sur le rendement* du CSARC concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du CSARS sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Le CSARS fait l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général et utilise les résultats de ces audits dans le but d'adhérer à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor.

Entre temps, le CSARS a entrepris une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2017, conformément à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor, et on trouve en annexe un résumé des résultats et du plan d'action.

Les états financiers de CSARS n'ont pas été vérifiés.

Hon. Pierre Blais, C.P.
Président
Ottawa, Canada
Le 1^{er} septembre 2017

Michael E. Doucet
Dirigeant principal des finances

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

État de la situation financière (non audité)

au 31 mars

| (en milliers de dollars) | 2017 | 2016 |
|---|--------------|--------------|
| Passifs | | |
| Comptes créditeurs (note 4) | 990 | 341 |
| Indemnités de vacances | 129 | 7 |
| Avantages sociaux futurs (note 5) | 144 | 56 |
| Total des passifs | 1 263 | 404 |
| Actifs | | |
| Actifs financiers | | |
| Montant à recevoir du Trésor | 950 | 294 |
| Comptes débiteurs et avances (note 6) | 125 | 44 |
| Total des actifs financiers | 1 075 | 338 |
| Dette nette ministérielle | 188 | 66 |
| Actifs non financiers | | |
| Charges payées d'avance | 92 | 33 |
| Stocks (note 7) | 276 | - |
| Immobilisations corporelles (note 8) | 1 | 3 |
| Total des actifs non financiers | 369 | 36 |
| Situation financière nette ministérielle | 181 | (30) |

Obligations contractuelles (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Hon. Pierre Blais, C.P.
Président

Michael E. Doucet
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
Le 1^{er} septembre 2017

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

| (en milliers de dollars) | Résultats prévus 2017 | 2017 | 2016 |
|--|-----------------------------|---------------|-------|
| Charges | | | |
| Études | 2 360 | 1 770 | 1 129 |
| Enquêtes | 1 810 | 1 053 | 610 |
| Services internes | 2 404 | 1 972 | 1 445 |
| Total des charges | 6 574 | 4 795 | 3 184 |
| Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts | 6 574 | 4 795 | 3 184 |
| Financement du gouvernement et transferts | | | |
| Encaisse nette fournie par le gouvernement | | 3 862 | 2 754 |
| Variations des montants à recevoir du Trésor | | 656 | 85 |
| Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10) | | 488 | 403 |
| Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts | | (211) | (58) |
| Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice | | (30) | (88) |
| Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice | | 181 | (30) |

Information sectorielle (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

| (en milliers de dollars) | 2017 | 2016 |
|--|--------------|-------------|
| Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts | (211) | (58) |
| Variation due aux immobilisations corporelles | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | (2) | (7) |
| Total de la variation due aux immobilisations corporelles | (2) | (7) |
| Variation due aux stocks | 276 | - |
| Variation due aux charges payées d'avance | 59 | 11 |
| Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle | 122 | (54) |
| Dette nette ministérielle – début de l'exercice | 66 | 120 |
| Dette nette ministérielle – fin de l'exercice | 188 | 66 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

État des flux de trésorerie (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

| (en milliers de dollars) | 2017 | 2016 |
|--|--------------|--------------|
| Activités de fonctionnement | | |
| Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts | 4 795 | 3 184 |
| Éléments n'affectant pas l'encaisse : | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | (2) | (7) |
| Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10) | (488) | (403) |
| Variations de l'état de la situation financière : | | |
| Augmentation des comptes débiteurs et avances | 81 | 6 |
| Augmentation des charges payées d'avance | 59 | 11 |
| Augmentation des stocks | 276 | - |
| Augmentation des comptes créditeurs | (649) | (95) |
| (Augmentation) diminution des indemnités de vacances | (122) | 76 |
| Augmentation des avantages sociaux futurs | (88) | (18) |
| Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement | 3 862 | 2 754 |
| Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada | 3 862 | 2 754 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

Le CSARS a été formé afin de surveiller de l'extérieur la façon dont le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) exerce ses fonctions et afin d'examiner les plaintes formulées par des particuliers et les rapports de ministre ayant trait à la sécurité nationale.

Le CSARS tient ses pouvoirs de la *Loi sur le SCRS* qui a été promulguée le 16 juillet 1984. Ses premiers présidents et membres ont été nommés par le gouverneur général en conseil le 30 novembre 1984. Le CSARS a le pouvoir d'établir ses propres Règles de procédure et d'employer un directeur exécutif et un personnel suffisant pour soutenir ses activités. En vertu de la Loi, il est tenu de présenter un rapport au ministre de la Sécurité publique et Protection civile au plus tard le 30 septembre à chaque année fiscale, qui, pour sa part, doit le déposer devant chaque chambre du Parlement dans les 15 premiers jours de séance des chambres après l'avoir reçu. Le projet de *loi C-38*, la Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable, a élargi les responsabilités du CSARS. Conformément à l'article 6(4) de la *Loi sur le SCRS*, le rapport fourni par le directeur du SCRS au ministre de la Sécurité publique va maintenant être examiné par le CSARS qui fournira au ministre de la Sécurité publique un certificat attestant la mesure dans laquelle il est satisfait du contenu du rapport.

Afin d'obtenir son résultat stratégique et des résultats pour les Canadiens, le CSARS élabore ses plans et ses priorités en fonction des activités des programmes centrales ci-après.

1.1 Études

Le CSARS examine les activités du SCRS pour évaluer si elles sont efficaces, appropriées et conformes à la loi. Il élabore un plan annuel de recherche pour déterminer les études à entreprendre, examine les activités du SCRS, fournit un examen rétrospectif et une évaluation de certaines enquêtes et fonctions du SCRS, examine l'information relative aux activités du SCRS, évalue la conformité du SCRS avec la loi, repère les problèmes, et formule des recommandations.

L'objectif est de donner au Parlement, au ministre de la Sécurité publique et aux Canadiens un portrait complet des activités opérationnelles du SCRS, et à leur garantir qu'il agit en toute légitimité.

1.2 Enquêtes

Le Comité fait enquête sur les plaintes présentées à l'endroit du SCRS, sur les refus d'habilitations de sécurité, sur les rapports du ministre relativement à la *Loi sur la citoyenneté* et sur les renvois en application de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*.

Lorsque la compétence du Comité est établie, les enquêtes comprennent une audience quasi judiciaire présidée par un ou plusieurs membres. Le temps nécessaire pour mener à bien une enquête varie en fonction de la complexité des dossiers, de la quantité de documents à examiner, du nombre de jours d'audience, de la disponibilité des participants et de diverses questions de procédure soulevées par les parties. À la fin de l'enquête, le CSARS présente ses constatations et ses recommandations dans un rapport final, s'il y a lieu.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs (suite)

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérées de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérées de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services du matériel et services de gestion des acquisitions.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Le CSARS est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'État de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au *Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017*. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017*.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le CSARS fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le CSARS est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le CSARS sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du CSARS et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le CSARS a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice:

- ✓ Les indemnités de vacances sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

(e) Avantages sociaux futurs

- ✓ Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du CSARS au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du CSARS découlant du régime. La responsabilité du CSARS relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
- ✓ Indemnités de départ : Certains employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(f) Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation; une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

(g) Stocks

Les stocks se composent de pièces, de matériel et de fournitures conservés pour l'exécution de programmes à une date ultérieure et non destinés à la revente. Les stocks sont évalués au coût selon la méthode du coût propre. S'ils n'ont plus de potentiel de service, les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

(h) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 3 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Le CSARS n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit:

| Catégorie d'immobilisations | Période d'amortissement |
|-----------------------------|-------------------------|
| Matériel informatique | 3 ans |
| Logiciels informatiques | 3 ans |
| Autre matériel | 3 ans |

(i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

Le CSARS reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du CSARS pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

| (en milliers de dollars) | 2017 | 2016 |
|--|--------------|--------------|
| Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts | 4 795 | 3 184 |
| Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations : | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | (2) | (7) |
| Services fournis gratuitement par d'autres ministères | (488) | (403) |
| Charges payées d'avance imputées antérieurement aux autorisations | (50) | (21) |
| (Augmentation) diminution des indemnités de vacances | (122) | 76 |
| Augmentation des avantages sociaux futurs | (88) | (18) |
| Autre | 1 | 27 |
| Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations | (749) | (346) |
| Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations : | | |
| Augmentation des stocks | 276 | - |
| Augmentation des charges payées d'avance | 109 | 32 |
| Comptes débiteurs et avances | 44 | - |
| Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations | 429 | 32 |
| Autorisations de l'exercice en cours utilisées | 4 475 | 2 870 |

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées

| (en milliers de dollars) | 2017 | 2016 |
|---|--------------|--------------|
| Autorisations fournies : | | |
| Crédit 25 - Dépenses du Programme | 6 641 | 2 809 |
| Montants législatifs | 351 | 280 |
| Moins : | | |
| Périmés : Fonctionnement | (2 517) | (219) |
| Autorisations de l'exercice en cours utilisées | 4 475 | 2 870 |

4. Comptes créditeurs

Le tableau ci-dessous présente les détails des comptes créditeurs du CSARS:

| (en milliers de dollars) | 2017 | 2016 |
|--|------------|------------|
| Comptes créditeurs - autres ministères et organismes gouvernementaux | 283 | 46 |
| Comptes créditeurs - parties externes | 707 | 295 |
| Total des comptes créditeurs | 990 | 341 |

5. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés du CSARS participent au Régime de retraite de la fonction publique (Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéficiaires sont intégrés aux bénéficiaires du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés en fonction de l'inflation.

Tant les employés que le CSARS versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de l'amendement de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au Plan d'action économique du Canada de 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants du régime au 31 décembre 2012 et les cotisants du groupe 2 sont les membres qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Avantages sociaux futurs (suite)

(a) Prestations de retraite (suite)

Le montant des dépenses de 2016-2017 s'élèvent à 312 226 \$ (248 159 \$ en 2015-2016). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,12 fois (1,25 fois pour 2015-2016) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,08 fois (1,24 fois en 2015-2016) les cotisations des employés.

La responsabilité du CSARS relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés du CSARS étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2017, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

| (en milliers de dollars) | 2017 | 2016 |
|---|------------|------|
| Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice | 56 | 38 |
| Charge pour l'exercice | 88 | 18 |
| Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice | 144 | 56 |

6. Comptes débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des comptes débiteurs et des avances du CSARS :

| (en milliers de dollars) | 2017 | 2016 |
|---|------------|------|
| Comptes débiteurs - autres ministères et organismes gouvernementaux | 68 | 44 |
| Débiteurs - parties externes | 54 | - |
| Avances aux employés | 3 | - |
| Total des comptes débiteurs et avances | 125 | 44 |

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

7. Stocks

Le tableau ci-dessous présente les détails des stocks du CSARS, évalués au coût selon la méthode du coût propre:

| (en milliers de dollars) | 2017 | 2016 |
|--------------------------|------------|----------|
| Équipement informatique | 276 | - |
| Total des stocks | 276 | - |

8. Immobilisations corporelles

| (en milliers de dollars) | Coût | | | Amortissement | | | Valeur comptable nette | |
|--------------------------|-------------------|--------------|------------------|-------------------|---------------|------------------|------------------------|----------|
| | Solde d'ouverture | Acquisitions | Solde de clôture | Solde d'ouverture | Amortissement | Solde de clôture | 2017 | 2016 |
| Matériel informatique | 67 | - | 67 | 64 | 2 | 66 | 1 | 3 |
| Logiciels informatiques | 10 | - | 10 | 10 | - | 10 | - | - |
| Autre matériel | 54 | - | 54 | 54 | - | 54 | - | - |
| | 131 | - | 131 | 128 | 2 | 130 | 1 | 3 |

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du CSARS peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations en vertu desquels le CSARS sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles:

| (en milliers de dollars) | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 et exercices ultérieurs | Total |
|---|--------------|-----------|----------|----------|------------------------------------|--------------|
| Services professionnels et spéciaux | 721 | 55 | - | - | - | 776 |
| Acquisition de matériel et d'outillage | 152 | - | - | - | - | 152 |
| Transport et télécommunication | 76 | 2 | 1 | - | - | 79 |
| Location | 42 | 11 | 8 | 8 | - | 69 |
| Information | 44 | 5 | - | - | - | 49 |
| Services publics, | 18 | - | - | - | - | 18 |
| Total | 1,053 | 73 | 9 | 8 | - | 1 143 |

10. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le CSARS est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le CSARS conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

De plus, le CSARS a conclu une entente avec le Bureau du Conseil privé concernant la prestation de services relatifs aux finances et à l'administration qui est inclus dans la section b). En outre, au cours de l'exercice, le CSARS a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le CSARS a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux locaux et cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle du CSARS :

| (en milliers de dollars) | 2017 | 2016 |
|--|------------|------------|
| Installations | 241 | 239 |
| Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires | 247 | 164 |
| Total | 488 | 403 |

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Opérations entre apparentés (suite)

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle du CSARS. Le coût des services d'infrastructure des technologies de l'information fournis par Services partagés Canada depuis le transfert de responsabilités en novembre 2011 n'est également pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle du CSARS.

b) Autres transactions entre apparentés

| (en milliers de dollars) | 2017 | 2016 |
|---|-------|------|
| Charges - autres ministères et organismes | 1 047 | 302 |

Les charges inscrites à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrites dans la section (a).

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture des activités des programmes du CSARS. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées pour les principaux alignements de programme par principaux articles de dépenses. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

| (en milliers de dollars) | Études | Enquêtes | Services internes | 2017 | 2016 |
|--|--------------|--------------|-------------------|---------------|--------------|
| Charges | | | | | |
| Salaires et avantages sociaux | 1 462 | 969 | 1 025 | 3 456 | 2 249 |
| Services professionnels et spéciaux | 189 | 42 | 327 | 558 | 340 |
| Installations | - | - | 241 | 241 | 239 |
| Transports et télécommunications | 88 | 23 | 167 | 278 | 225 |
| Acquisition de matériel et d'outillage | - | - | 377 | 377 | 16 |
| Services de réparation et d'entretien | - | - | 2 | 2 | - |
| Information | 14 | - | 5 | 19 | 26 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | - | - | 2 | 2 | 6 |
| Location | - | 1 | 50 | 51 | 39 |
| Services publics, fournitures et approvisionnements | - | 18 | 16 | 34 | 24 |
| Autres | 17 | - | (240) | (223) | 20 |
| Total des charges | 1 770 | 1 053 | 1 972 | 4 795 | 3 184 |
| Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts | 1 770 | 1 053 | 1 972 | 4 795 | 3 184 |

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers - exercice 2016-2017

1. Introduction

Ce document fournit des renseignements sommaires sur les mesures prises par le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS ou le Comité) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des informations sur la gestion du contrôle interne, des résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme du CSARS se trouvent dans le Rapport ministériels sur les résultats <http://www.sirc-csars.gc.ca/opbapb/drrmr/index-fra.html>) et le plan ministériel du CSARS (<http://www.sirc-csars.gc.ca/opbapb/dppm/index-fra.html>).

2. Contrôles internes en matière de rapports financiers

2.1 Environnement des contrôles internes

Le CSARS reconnaît l'importance d'assurer une direction provenant de la haute direction pour que les employés de tous les niveaux comprennent leur rôle dans le maintien de systèmes de CIRF efficaces et soient bien équipés pour exercer efficacement leurs responsabilités. Les opérations financières du CSARS sont traitées par le Bureau du Conseil privé (BCP) dans le cadre de son système financier et sont, pour la plupart, assujetties au même environnement de contrôle.

Le CSARS s'appuie en grande partie sur les mesures de contrôle du BCP, mais il reconnaît aussi l'importance de voir à ce qu'il mette en œuvre ses propres mesures complémentaires. À cette fin, le CSARS voit à ce que tous les gestionnaires à qui on a délégué des pouvoirs financiers aient reçu la formation appropriée avant d'exercer leurs pouvoirs. Le CSARS a mis en œuvre une nouvelle structure de gouvernance et de responsabilité dans le but d'appuyer la surveillance de son système de contrôle interne qui inclut :

- un cadre de valeurs et d'éthique;
- des structures de responsabilisation organisationnelles liées à la gestion du contrôle interne, à l'appui d'une saine gestion financière, y compris les rôles et responsabilités des cadres supérieurs dans leurs secteurs de responsabilité;
- preuve de l'efficacité des activités de planification et de reddition des comptes, y compris de multiples examens financiers et rapports financiers réguliers à tous les gestionnaires (notamment à la haute direction);
- une gestion intégrée des risques et activités continues de surveillance et d'assurance de la qualité;
- une communication et de la formation continues sur les obligations légales, les politiques et les procédures pour une saine gestion financière et un contrôle efficace des finances;
- une surveillance et des mises à jour régulières en matière de gestion du contrôle interne, s'il y a lieu, ainsi que les résultats de l'évaluation et du plan d'action.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2015-2016, une vérification a été complétée par le Bureau du contrôleur général du Canada, pour assurer que les contrôles fondamentaux en matière de gestion financière au sein du CSARS garantissent la conformité aux principales exigences des lois pertinentes ainsi qu'aux politiques et directives du Conseil du Trésor. Le CSARS a élaboré un plan d'action complet de la gestion et a reçu l'approbation du Comité.

2.2 Ententes de services afférentes aux états financiers

Le CSARS s'en remet à d'autres ministères gouvernementaux pour le traitement de certaines opérations qui sont consignées dans ses états financiers, et il s'en remet à ses fournisseurs de services pour s'assurer qu'un système adéquat de CIRF est maintenu par rapport aux services fournis au Comité.

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers - exercice 2016-2017

Ententes courantes:

- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) administre de façon centralisée les versements des salaires et l'approvisionnement en certains biens et services, et fournit des services de gestion des installations;
- Pour le compte de l'employeur, le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) fournit au Ministère les renseignements nécessaires pour calculer les diverses charges à payer et les provisions, notamment la charge accumulée liée aux indemnités de départ;
- Services partagés Canada (SPC) fournit au CSARS des services d'infrastructure de technologie de l'information pour les réseaux. SPC fournit aussi le service pour l'achat et la provision de matériel informatique et de logiciels des appareils technologiques en milieu de travail au CSARS. L'étendue et les responsabilités sont décrites dans l'entente interministérielle entre le SPC et le CSARS.

Ententes particulières:

Les opérations financières du CSARS sont traitées par le BCP dans le cadre de son système financier et sont, pour la plupart, assujetties au même environnement de contrôle. Les services sont visés par un protocole d'entente conclu entre les deux ministères.

3. Résultats de l'évaluation ministérielle de l'exercice 2016-2017

Le CSARS a continué la mise en oeuvre du plan d'action suite à la vérification complétée par le BCG. Les constatations clés et les ajustements significatifs requis durant l'exercice financier sont synthétisés ci-dessous.

Contrôles clés nouveaux ou modifiés de façon significative – Trois nouveaux processus opérationnels ont été documentés (approvisionnement, voyage et hospitalité). Il n'y a eu aucun changement important aux contrôles clés existants ni aux processus existants devant être réévalués. Le processus lié au service de la paye est sous évaluation et le nouveau processus sera documenté et réévalué au cours des prochains exercices financiers.

Programme de surveillance continue - Dans le cadre de son plan de surveillance continue par rotation, le CSARS a terminé l'évaluation des contrôles liés au processus clés suivants : dépenses de voyages et comptes débiteurs. Les mesures correctives suivantes sont nécessaires :

Pour les dépenses liées au voyage :

- Améliorer les contrôles en place au sujet des voyages en lien avec le plan trimestriel de voyage et de frais d'accueil;
- Simplifier et clarifier le processus d'approbation;
- Améliorer le rôle du Comité d'examen sur les frais de voyage et d'accueil.

Pour les comptes débiteurs :

- Aucune correction requise.

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers - exercice 2016-2017

4. Plan d'action ministériel

4.1 Progrès réalisés au cours de l'exercice 2016-2017

Voici les activités continues de surveillance conformément à la mise en oeuvre du plan d'action suite à la vérification complétée par le BVG :

| Plan de surveillance continue par rotation de l'exercice précédent pour l'exercice en cours | Situation |
|--|--|
| • Délégation financière | Terminé. |
| • Examens budgétaires | Terminé. |
| • Approvisionnement | Terminé. Des mesures correctives sont prévues. |
| • Approbation de voyages et frais associé | Terminé. Des mesures correctives sont prévues. |
| • Approbation de frais d'accueil et frais associés | Terminé. |

En 2016-2017, le CSARS a effectué les tâches suivantes en plus des progrès accomplis en matière de surveillance continue:

- Continuer les efforts d'automatiser le système de gestion d'information;
- Continuer les efforts d'automatiser le système de gestion de cas.

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers - exercice 2016-2017

4.2 Plan d'action pour le prochain exercice et des exercices subséquents

Le Plan triennal de surveillance continue par rotation du CSARS prévoit la validation annuelle des processus et contrôles à risque élevé. Il est corrigé en conséquence, au besoin. Le Plan est illustré ci-dessous :

| Principaux domaines de contrôle | Test de l'efficacité opérationnelle par rotation | | |
|-----------------------------------|--|--------------------|--------------------|
| | Exercice 2015-2016 | Exercice 2016-2017 | Exercice 2017-2018 |
| Biens et services | | x | x |
| Dépenses de voyage | | x | |
| Paye | | | x |
| Délégation financière | x | | |
| Comptes débiteurs | | x | |
| Comptes à fin déterminés | | x | |
| Créditeurs à la fin de l'exercice | | | x |
| Passifs éventuels | | | x |
| Immobilisations | x | | |
| Examens budgétaires | x | | |
| Affectation des ressources | x | | |
| Fournisseurs | x | | |
| Autres dépenses de fonctionnement | | x | |
| Actif ministériel net (passifs) | | x | |

Note : Le plan a été modifié pour tenir compte des défis liés au système de paye Phoenix. Les nouveaux processus de paye et créancier à la fin de l'exercice seront mis à jour avec le support du BCP.